



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03 58 43 00 59 / e-mail : [ajanvier@yonne.fff.fr](mailto:ajanvier@yonne.fff.fr)

## COMITÉ DE DIRECTION

PV 136 CD 14

### RÉUNION DU SAMEDI 20 FÉVRIER 2021

**Présidence** : Monsieur Christophe CAILLIET.

**Présents** : Mesdames Catherine BOLLEA, Florence BRUNET, Catherine FONTAINE, Aurélie ROBERT, Messieurs Dominique AMARAL, Claude BARRET, Philippe CHANUDET, Karim EL IDRISSE, Stéphane MOREL, Thierry RENAULT, Patrick SABATIER, Jean- Louis TRINQUETTE.

**Excusés** : Madame Christine CHERY-FLOCH, Messieurs Cédric PLEUX, Guillaume PERLIN (éducateur sportif DYF), Etienne THOMAS (CTD PPF 89)

**Absents** :

**Invités** : Messieurs Bruno BILLOTTE (CTD DAP 89), Arnaud SAUVAGE (Président de la Commission Technique),

Début de séance à 9h30.

Madame Florence BRUNET est désignée secrétaire de séance.

#### Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Florian GUILBERT, éducateur du club de Paron et membre de la commission technique, pour le décès de sa maman ;
- Marie-Noëlle TORRE, présidente du club d'Asquins-Montillot, pour le décès de son époux.

#### Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui, par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

## 1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 129 CD 12 du Comité de Direction du 17 décembre 2020 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité ;
- Adoption du PV 134 CD 13 du bureau du Comité de Direction du 30 janvier 2021 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

## 2. Communication du Président

En préambule, le Président fait un retour concernant la mise en vente aux enchères des maillots du match des 32<sup>èmes</sup> de finales de la Coupe de France opposant l'AJ Auxerre à l'Olympique de Marseille.

Cette opération solidaire de l'AJ Auxerre et de l'Olympique de Marseille a été organisée au profit des clubs de football amateurs du département, en collaboration avec le District de l'Yonne de Football qui est chargé de distribuer l'ensemble des bénéfices réalisés sur cette vente.



Après un large débat, il est décidé à l'unanimité que la redistribution sera effectuée également entre chaque club du District de l'Yonne de Football.

Le Président fait également un retour sur la visite de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté, avec les membres du bureau sein du District de l'Yonne.

**a) Point d'étape sur les licenciés**

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 9 224 licenciés contre 10 357 la saison passée, soit une diminution du nombre de licenciés d'environ 11 % au 19 février 2021, comme sur le plan national.

**b) Point d'information sur la situation sanitaire liée à la pandémie et la reprise des activités pour les clubs**

Le Président fait part des dernières décisions gouvernementales et des perspectives soumises au Comité Exécutif de la FFF.

Le Comité de Direction se réjouit de la reprise prochaine des compétitions en N2 et D2F, annoncée cette semaine.

**c) Assemblée générale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté**

Le Président fait un retour au Comité de Direction sur l'assemblée générale de la LBFC qui a eu lieu le 15 février dernier, concernant la cessation du site de Montbéliard, et sur les textes réglementaires suite à la réunion des collèges et modifications des textes des championnats jeunes.

**d) Assemblée générale électorale de la Fédération Française de Football**

Le Président fait part à l'ensemble du Comité de Direction des enjeux et des candidatures déclarées, de l'Assemblée Fédérale qui se déroulera le 13 mars prochain.

**e) Assemblée générale électorale du Comité Départemental Olympique et Sportif du 27 avril 2021**

Le Comité de Direction valide la désignation de son Président Christophe CAILLIET pour candidater en qualité de représentant du Football au sein du bureau exécutif du CDOS 89.

**f) Accompagnement des clubs**

La secrétaire générale et présidente de la commission d'accompagnement des clubs fait un retour sur la prise de contact téléphonique auprès des clubs icaunais face à la situation sanitaire (quelle reprise dans les clubs, quelles perspectives pour la fin de saison, quel(s) accompagnement(s) du District... ?).

Bruno BILLOTTE, CTD DAP, propose plusieurs pistes concernant les plans d'actions et animations des commissions, les projets de structuration, accompagnement et animations des clubs.

La programmation et la nomination des élus référents dans le cadre de la labellisation ont été effectuées en séance.

Le Président fait part des statistiques pour tous les clubs concernant les licenciés (évolution, fidélisation, attractivité...). Il sera proposé lors du prochain Comité de Direction, des mesures incitatives via des contrats d'objectifs pour chaque club, afin d'œuvrer pour le développement de la pratique du football pour tous.

### **g) Ressources humaines**

Le Président informe les membres du Comité de Direction des changements qui interviendront dans les prochaines semaines.

Suite à ces annonces, le Comité de Direction donne quitus au Président et au Trésorier pour les démarches à entreprendre avec la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football et les démarches de recrutement.

## **3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football**

### **a) Les clubs non en règle financièrement**

**Rappel :** En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Le Comité de Direction décide de sursoir aux pénalités pour les clubs placés en non-activités cette saison. Concernant les 3 clubs qui ne sont pas en règle après les rappels du 21 décembre et du 11 janvier, le Comité de Direction mandate le Trésorier pour échanger avec les clubs. Une décision sera actée en bureau de Comité de Direction sous 10 jours.

### **b) Suivi du Budget**

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget.

### **c) Suivi des subventions CNDS, CO CD et des CO LFA**

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

Le Président informe le Comité de Direction d'investissements informatiques qui interviendront ces prochains mois et des échanges engagés entre la Ligue et les Districts de Bourgogne Franche-Comté concernant les flux financiers.

### **d) Valorisation du bénévolat**

La secrétaire générale fait un retour à l'ensemble du Comité de Direction sur les nombres d'heures effectuées des membres du district dans le cadre de leurs missions.

Elle rappelle l'obligation comptable aux président(e)s des différentes commissions.

## **4. Rapport des commissions**

### **Commission Technique / Département PPF :**

Formation : nouveau calendrier suite à la demande des CTR formation. A partir du 1<sup>er</sup> avril un module sur toutes les catégories de U7 à U13 en plus de terminer les jours 2 des modules qui ont été entamés avant le confinement de fin octobre ou en visioconférence.

Le BMF apprentissage va reprendre en présentiel à partir du 22/02. Une nouvelle organisation a été validée avec des cours uniquement le lundi et le vendredi de 13h à 19h.

PPF : le PPF a repris pour les U13G, U15G et les U15F. Ces rassemblements ont lieu uniquement dans le cadre de l'accès aux structures de haut niveau (pôle espoir ou centre de formation ou pôle féminin).

Une visite de la DTN est prévue ce vendredi 26/02 au centre de formation, de l'AJA pour évaluer la section collège Élite du club.

Concernant les SSS, les infos ont été rentrées dans le logiciel Foot2000 pour chaque section. Il reste à organiser les évaluations terrains.

Commission Départementale d'Arbitrage :

Tous les arbitres seront appelés prochainement.

Informations sur la FIA Futsal du dernier week-end de février en visio et sur le rattrapage de la FIA a organiser sur la deuxième quinzaine de mars.

Commissions de discipline et d'appel :

Il est décidé qu'une commission de discipline sera organisée sur un samedi du mois de mars pour les quelques dossiers en cours et les auditions.

**Prochaine réunion du Comité de Direction**

29 avril 2021 à 19 heures (modifiables selon les mesures sanitaires en cours).

Séance levée à 13h15.

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET



**La Secrétaire de séance**

Florence BRUNET